

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 6 mai 2025

### Panneaux de randonnée : un nouveau départ!

#### Inauguration des nouveaux panneaux de départ des parcours inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Randonnées (PDIPR)

Marie-Anne Marchis, Vice-présidente en charge du tourisme, UNESCO et Grands Sites de France, a inauguré, ce mardi 6 mai 2025, les nouveaux panneaux de départ de randonnée des itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Randonnées (PDIPR). L'inauguration s'est tenue au point de départ de l'itinéraire de randonnée *La Morille*, à l'entrée du château de Ravel. Ces équipements viennent remplacer les panneaux installés dans les années 2000, vieillissants tant au niveau de l'aspect du panneau (couleur défraîchie, dégradation du support) qu'au niveau de la fiabilité des informations qui ont pu évoluer avec les itinéraires (distances, temps de parcours, noms). Dans le cadre de sa politique volontariste de développement de l'attractivité touristique et de soutien aux acteurs du secteur initiée par Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental, la collectivité a donc souhaité renouveler ces panneaux avec une nouvelle charte graphique plus épurée et plus lisible.

La pratique de la randonnée progresse chaque année et c'est d'ailleurs l'activité sportive la plus pratiquée par les Français en vacances. En Auvergne-Rhône-Alpes, 32 % des séjours de la clientèle française donnent lieu à la pratique de la randonnée (soit 5 points de plus que niveau national, source Kantar 2022).

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme est en charge de la gestion du Plan Départemental des Itinéraires de Randonnées (PDIPR). Ce dernier comprend 394 itinéraires de Petites Randonnées pour un linéaire de 3 900 kilomètres répartis sur tout le département, de la Chaîne des Puys au Sancy, de la Limagne aux Combrailles, du Livradois à l'Artense ou du Cézallier au Forez. Afin de répondre à la demande de la clientèle, plusieurs boucles itinérantes (Boucle des Dômes, boucle Sancy, Tour des Vaches Rouges, ...) ont été créées ces dernières années.

#### Puy-de-Dôme, terre de randonnée

Considérées comme loisirs de proximité ou activités touristiques, les différentes formes de pratiques sont porteuses d'image et d'activité économique. En 2024, 5,4 % de l'emploi dans le Puy-de-Dôme (15 700 emplois) dépendaient du tourisme, pour une fréquentation estimée à plus de 15 millions de nuitées touristiques par an, faisant du Puy-de-Dôme le 4<sup>e</sup> département de la région Auvergne-Rhône-Alpes en matière de fréquentation. C'est pourquoi, le Conseil départemental s'est engagé dans une politique de soutien et de développement du tourisme et de l'attractivité des terri-



toires.

Le département du Puy-de-Dôme dispose de nombreux atouts pour répondre aux attentes des randonneurs à travers les volcans, les plaines, les landes, les montagnes accessibles à des familles ou à des randonneurs chevronnés.

Afin de guider les randonneurs, chaque circuit est équipé d'un panneau de départ qui reprend les données techniques telles que la durée, le kilométrage, la couleur du balisage.

Malgré un suivi régulier, ces équipements, installés dans les années 2000, sont vieillissants tant au niveau de l'aspect du panneau (couleur défraîchie, dégradation du support) qu'au niveau de la fiabilité des informations qui ont pu évoluer avec les itinéraires (distances, temps de parcours, noms).

**Le Conseil départemental a donc souhaité renouveler ces panneaux avec une nouvelle charte graphique plus épurée et plus lisible.**

♦ **Réalisation d'un audit**

Un état des lieux complet de tous les panneaux a été réalisé en interne et conforte ce bilan d'obsolescence. Cette mission de recensement a également été l'occasion de refaire le point des emplacements pour chaque randonnée.

Au total, les 342 panneaux sont à changer dont 310 simples, 29 doubles et 3 triples. Le budget estimatif pour la mise en œuvre de ce projet est évalué à 270 000 euros.

♦ **Une nouvelle charte graphique plus identitaire pour une nouvelle image**



L'objectif était d'établir une nouvelle charte graphique et de signalétique des panneaux et des supports, la plus sobre possible avec des informations claires et précises sur les données techniques (temps de parcours, kilométrages, couleurs de balisage, dénivelés).

Le haut du panneau de départ reprend la forme d'un volcan en respectant la charte du Département en harmonie avec l'environnement.

Le titre « Départ Randonnée » est une annonce claire de l'objet du panneau.

Le visuel des marcheurs et des paysages a pour but de renforcer la thématique de la randonnée, d'identifier les reliefs des différents territoires et de personnaliser les panneaux de randonnée du Conseil départemental.

Les pictogrammes situés en bas des panneaux permettent de visualiser les pratiques conseil-

lées, interdites ou les mises en garde.

Le nom des communes de départ des circuits permet aux randonneurs de se situer sur le territoire. C'est aussi une reconnaissance du travail des communes pour pérenniser les sentiers.

**Réalisation, pose et dépose des panneaux**

La société Probalis assure la réalisation des visuels de chaque panneau de départ selon la nouvelle charte, personnalisés avec les informations de chaque itinéraire (nom



du circuit, nom de la commune de départ, couleur du balisage, distance, dénivelé) puis fabrique les panneaux, les supports et la visserie.  
La dépose des anciens panneaux et la pose des nouveaux panneaux sont confiées à la société Probalis et aux services techniques du Département. Les panneaux déposés sont recyclés.

En 2025, les panneaux seront installés sur les territoires du Livradois-Forez ainsi que celui du Sancy au printemps. Les autres territoires seront réalisés progressivement en 2025 et 2026.

*« Le PDIPR est l'un des plus importants de France. C'est dans cet esprit de préservation et d'ouverture que nous avons souhaité structurer nos chemins de randonnée, renouveler et moderniser les panneaux, pour la sécurité et le plaisir des randonneurs. »*

Marie-Anne Marchis

Vice-présidente du Conseil départemental du Puy-de-Dôme



### Info +

Quelques chiffres clés sur le Plan départemental de randonnée :

**3 900 km** de chemins inscrits au Plan départemental de randonnée composé de **390 itinéraires** de petite randonnée

**2 boucles sportives** (Champeix et Cunlhat) pour un total de 136 km

**187 km** de petite itinérance (Boucles Sancy, Tour des Vache Rouges et Boucle des Dômes)

**Soit un total de petites randonnées de 4 223 km**

**4 itinéraires de grandes randonnées (GR®) représentant 535 km**

